

SANS CONSENTEMENT, C'EST UNE AGRESSION!

**SANS OUI
C'EST NON!**



/3

a été victime d'au
moins une agression
sexuelle depuis l'âge
de 16 ans



/6

a été victime d'une
agression sexuelle
au cours de sa vie

sansouicestnon.ca

PRÉVENONS LA VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

QU'EST-CE QUE LE CONSENTEMENT?

- Le consentement ne doit jamais être obtenu au moyen de menace ou de contrainte. Il doit être donné volontairement par la personne.
- Il n'est jamais présumé ou implicite. Un silence ou l'absence de refus n'est pas un consentement.
- Il ne peut pas être donné si la personne est sous l'influence de drogues ou d'alcool, ou si elle est inconsciente.
- Il ne peut pas être obtenu si l'agresseur abuse d'une position de confiance, de pouvoir ou d'autorité.
- Il n'est plus valide si la personne manifeste, en cours de route, son désaccord à la poursuite des pratiques sexuelles par ses paroles ou son comportement.

Pour obtenir de l'aide, appelez les lignes ressources



1 888 933-9007

Sans frais, confidentiel,
gratuit et accessible 24/7